



Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

[Communiqué de presse](#) - pour diffusion immédiate

## BUDGET 2013: LES RETRAITES DECUS ET INQUIETS

Les projets de budget de l'État et de la Sécurité Sociale pour 2013 ne sont pas à la hauteur des espérances des retraités qui subiront, pour la plus grande partie d'entre eux, une baisse de leurs ressources et du pouvoir d'achat de leurs pensions.

L'effet conjugué du gel du barème de l'impôt et de la suppression de la demi-part fiscale, décidés par le précédent gouvernement, font que des dizaines de milliers de retraités supplémentaires seront imposables et perdront une part importante de leurs ressources disponibles pour vivre.

Comme tous les retraités imposables, dont le nombre va donc augmenter sensiblement, ils auront ainsi à supporter la nouvelle "contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie" de 0,15 % en 2013 et de 0,30 % en 2014.

La CSG n'est pas augmentée mais cette nouvelle "contribution" en a la même logique et les mêmes conséquences pour les retraités. La perte d'autonomie serait donc financée, hors Sécurité Sociale, par l'impôt et non par les cotisations sociales. En quoi est-ce un changement par rapport aux propositions des gouvernements antérieurs?

Une fois de plus, cela revient à exonérer les revenus financiers de participer au financement de la protection sociale et à maintenir les exonérations de "charges sociales" des entreprises qui s'élèvent à 30 milliards par an et qui sont reconnues inefficaces pour l'emploi.

Sur cette lancée il est certain que la prochaine revalorisation des pensions en avril 2013 consacrera une nouvelle perte sur l'évolution réelle du coût de la vie.

Au delà des quelques mesures (comme ce qui est envisagé sur la baisse des tarifs des médicaments), les retraités souhaitent que soient reconsidérés les franchises médicales et les forfaits de tout ordre qui grèvent leur budget santé ainsi que les taxes imposées aux complémentaires santé.

Les retraités, citoyens responsables, attendaient que le pouvoir d'achat des pensions, qui a perdu 20 % en 20 ans, soit au moins maintenu, ce qui ne sera pas le cas.

Pour aller de l'avant et sortir la protection sociale de ses difficultés l'UNRPA demande que soient organisées des assises de la protection sociale, dont l'objectif serait, à partir des principes fondateurs de notre système de protection sociale, de moderniser son financement, en particulier en le complétant par une contribution de tous les revenus aujourd'hui exonérés.

*Le 03/10/2012*

Francisco GARCIA, Président de l'UNRPA

**Depuis plus de 66 ans, l'Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées, défend les intérêts des retraités et personnes âgées et les grands principes de solidarité et plus que jamais, en 2012 et 2013, l'UNRPA se mobilisera.**

UNRPA 47 bis rue Kleber 93400 St Ouen. Tél : 01 40 11 60 08 Fax : 01 40 11 60 09

Courriel : [contact@unrpa.fr](mailto:contact@unrpa.fr) Site : [www.unrpa.fr](http://www.unrpa.fr)